



## Une succession de 15 ans pas terminée

Par **corinne42**, le **22/05/2014** à **11:56**

bonjour, un cousin est décédé (en 1998)et malgré des relances au notaire , puis au président de la chambre des notaires, puis au procureur de la république ( Tribunal de grande instance), le dossier n'est toujours pas clos.comment et que devons nous faire? aucun avocat ne veux porter plainte? aucun notaire ne veux récupérer le dossier...